



LA VILLE DE GUILLESTRE RECRUTE UN OU UNE DIRECTEUR / TRICE ADJOINT.E DE LA CRECHE MUNICIPALE

Au sein d'une commune d'environ 2 500 habitants et d'une mairie avec plus de 60 agents, la crèche municipale Maxi-Mômes est un des services à la population du pôle vivre ensemble. Structure à taille familiale, la crèche dispose de 35 places pour accueillir les enfants de 3 mois à 4 ans. L'équipe de 15 agents est à l'écoute de leurs besoins, prend soin de leur développement, de leur alimentation, respecte le rythme des enfants, favorise leur autonomie, leur apprentissage, leur motricité et leur éveil.

MISSIONS :

En collaboration avec la directrice, vous serez notamment chargé de :

- Accompagner l'équipe au quotidien (encadrer l'équipe, gérer les plannings, gérer les remplacements...)
- Assurer la continuité de direction
- Veiller à la mise en œuvre du projet éducatif et au respect de la réglementation
- Assurer de façon hebdomadaire une quotité régulière d'heures auprès des enfants
- Travailler en partenariat avec les intervenants extérieurs
- Gérer les commandes (produits alimentaires en lien avec le cuisinier, produits d'hygiène...)
- Accueillir les enfants et leurs parents :
 - Accompagner les enfants et leurs parents.
 - Identifier les besoins des enfants afin de les prendre au mieux en charge (sommeil, repas, changes...)
 - Accompagner l'enfant dans ses apprentissages et l'acquisition de l'autonomie, à différents moments de la journée (repas, propreté, habillage, rangement...).
 - Organiser et animer des temps de jeux et ateliers d'éveils en fonction du développement psychomoteur de l'enfant.

PROFIL :

- **Diplôme éducateur de jeunes enfants obligatoire**
- Expérience souhaitée en structure d'accueil petite enfance
- Connaissance des collectivités territoriales appréciée
- Aptitudes au management et au travail en équipe
- Autonomie, initiative et dynamisme
- Motivation, sérieux, sens des responsabilités

Conditions d'embauche

- Poste de catégorie A ouvert à 35 heures (quotité de temps de travail négociable)
- Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuel (CDD 3 ans)
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire.
- Poste à pourvoir le plus rapidement possible

**Adresser candidature (CV et LM) à Madame le Maire,
Avant le 31 janvier 2026, par courriel uniquement : servicedupersonnel@villedeguillestre.fr**